



Accès gratuit à Internet et à la bureautique



Zone wi-fi



Consultation d'œuvres audiovisuelles



Impression, enregistrement et numérisation



Salle d'informatique

# Service de bureautique, multimédia et Internet

Bibliothèques municipales de Huesca



Projet cofinancé par le biais de :



Una manera de hacer Europa



Ayuntamiento de **Huesca**

## ○ DANS QUELS CENTRES PUIS-JE ACCÉDER À DES ORDINATEURS ET DES DISPOSITIFS MULTIMÉDIAS ?

Bibliothèque Ramón J. Sender - Infocentro  
Bibliothèque Antonio Durán Gudiol

## ○ QUELS CENTRES DISPOSENT-ILS DE ZONES WI-FI ?

Les bibliothèques municipales disposent de zones WI-FI libres et gratuites pour l'accès à Internet à partir des ordinateurs portables des utilisateurs/trices.

## ○ COMMENT PUIS-JE ACCÉDER À CE SERVICE ?

Pour accéder au service, vous devrez présenter au guichet votre «Tarjeta cultural» ou votre carte d'utilisateur/trice du réseau de bibliothèques d'Aragon, où l'on vous assignera un numéro d'ordinateur. Il est indispensable de disposer d'un minimum de connaissances, le personnel des bibliothèques municipales ne pouvant se consacrer à la formation pendant les heures d'ouverture au public.

Les enfants de moins de neuf ans doivent être accompagnés d'un adulte âgé de plus de dix-huit ans. Deux personnes pourront utiliser un même ordinateur sur demande préalable au guichet.

## ○ PENDANT COMBIEN DE TEMPS PUIS-JE UTILISER L'ORDINATEUR ?

Le temps alloué par utilisateur et ordinateur est d'une demi-heure, renouvelable s'il n'y a pas de liste d'attente. Les réservations d'une heure sont acceptées pour la réalisation de travaux.

## ○ À QUELLES FINS PUIS-JE UTILISER CE SERVICE ?

Le service est disponible pour la recherche d'informations, l'apprentissage, la formation, l'utilisation de programmes de bureautique et la consultation d'œuvres audiovisuelles. Les enfants de moins de quatorze ans qui veulent utiliser le dialogue en ligne (tchat) doivent être accompagnés d'un adulte âgé de plus de dix-huit ans.

## ○ QUELS DOCUMENTS PUIS-JE PHOTOCOPIER, SCANNER, ENREGISTRER ET IMPRIMER ?

Il est possible de photocopier et de scanner les documents des fonds des bibliothèques municipales en respectant la législation en vigueur, ainsi que d'imprimer et d'enregistrer des documents sur différents supports. Les taxes municipales correspondantes s'appliquent.

## ○ QUI PEUT DEMANDER À UTILISER LA SALLE D'INFORMATIQUE ?

La salle d'informatique du Centre civique Santiago Escartín Otín est accessible à tous les organismes publics ou privés sur demande préalable par téléphone ou e-mail, pour l'organisation de formations animées par un/une professeur responsable de l'activité.

## ○ HORARIE

Du lundi au vendredi de 16 h à 20 h 30.  
Samedi : de 11 h à 14 h.

Bibliothèque municipale Antonio Durán Gudiol  
C/ Alfonso II de Aragón, 20. 22005 Huesca  
Tél. 974 22 05 49  
[bibliotecaduran@bibliotecas.huesca.es](mailto:bibliotecaduran@bibliotecas.huesca.es)

Bibliothèque municipale Ramón J. Sender - Infocentro  
C/ San Vicente de Paúl, 69. 22006 Huesca.  
Tél. 974 24 37 60  
[bibliotecasender@bibliotecas.huesca.es](mailto:bibliotecasender@bibliotecas.huesca.es)  
[infocentro@bibliotecas.huesca.es](mailto:infocentro@bibliotecas.huesca.es)  
[www.ayuntamientohuesca.es](http://www.ayuntamientohuesca.es)